

**SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE**  
**CGT, CFDT, CGT-FO, SUD**

---

**3 janvier : une Direction qui ne sait dire que non !**

-----

Une réunion syndicats - direction - enquêtrices-teurs s'est déroulée mardi 3 janvier 2012.

Depuis deux ans les représentant-e-s des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee soutenu-e-s par l'intersyndicale, négocient un statut qui doit réduire la précarité absolue de leur statut actuel.

**Or l'administration entend troquer une meilleure protection sociale contre une régression salariale.** C'est inacceptable. Nous exigeons le maintien de la rémunération nette de chaque enquêtrice et enquêteur (salaire + chômage payé par l'Insee).

**En effet, la grille de rémunération actuellement proposée représente :**

- **le smic à vie pour les enquêtrices et enquêteurs qui travaillent moins de 6 mois chaque année ;**
- **le smic pendant 8 ans en début de carrière pour celles et ceux qui travaillent « en continu ». Ensuite, l'évolution salariale est très lente, aboutissant, pour 20 ans d'ancienneté, à 1 310 € nets par mois pour un temps complet.**

De plus, une grande partie des enquêtrices et enquêteurs ne seront pas à temps plein, le salaire touché en fin de mois aboutit donc à un salaire insuffisant pour vivre décemment.

L'engagement de la Fonction Publique et du ministère à résorber la précarité doit être immédiatement respecté : il faut d'ores et déjà stabiliser la charge de travail des enquêtrices et enquêteurs. Or pour les prix comme pour les ménages, les baisses de charges ont lieu en permanence.

**L'Insee ignore ses engagements de créer un Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail Spécial enquêteurs, alors qu'il est décidé depuis plus de deux ans et que sa mise en place a été réaffirmée par Mme la ministre du Budget le 3 octobre 2011.** Nous exigeons sa mise en place.

Sur tous ces sujets nous avons demandé des réponses positives immédiates. Les enquêtrices et enquêteurs prix sont en grève depuis le 7 novembre. Les enquêtrices et enquêteurs ménages s'engagent à leur tour dans un mouvement à partir du 5 janvier 2012.

**Comme c'est systématique lorsqu'il s'agit des carrières des agents, la Direction a refusé d'engager la discussion. Comme toujours, elle réfléchit à de nouvelles propositions... pour plus tard.**

**Les syndicats nationaux CGT, CFDT, CGT-FO et SUD appellent l'ensemble des agents à soutenir le mouvement des personnels enquêteurs et à faire de 2012 une année de luttes pour nos carrières :**

- **Intégration des « Pacte » en Adjoint 1<sup>e</sup> classe ;**
- **8<sup>e</sup> échelon du C pour toutes et tous ;**
- **Amélioration des ratios de passages de grade et de corps ;**
- **Déblocage des carrières des B ;**
- **Création immédiate du B en A professionnel, etc.**

A Paris, le 4 janvier 2012